الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

**Rabat, le 24/05/2018**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Visa de l'AMMC sur la note d'information définitive simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « VINCI »

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 24 mai 2018 une note d'information définitive simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 8 950 227 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Freyssima Maroc, Cegelec SA Maroc, Dumez Maroc, Sogea Maroc, SOLSIF Maroc SA, EXPROM Facilities, VIGIPROM SARL, les succursales SIXENSE SOLDATA et Terre Armée Maroc.

La période de souscription s'étalera du 25 mai au 08 juin 2018 inclus. Le prix de souscription s'établit à 84.5 euros soit 939.14 DH.

La note d'information définitive simplifiée est complétée par :

- Les Document d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2018 » et leurs règlements;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI et son avenant ;
- Le Document de Référence de VINCI déposé auprès de l'AMF le 26 février 2018 sous le numéro D. 18-0076.

L'intégralité de la note d'information définitive simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus ainsi qu'auprès de la BMCI. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/011/2018

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 71
**E-Mail :** OperationsFinancieres@ammc.ma